

Les courtiers ont de plus en plus la cote

D'ores et déjà les premiers effets des recommandations du HCSF se font sentir. Ces évolutions témoignent ainsi de l'orientation souhaitée et recommandée de la production de crédit, qui devrait se traduire inévitablement par une baisse de la production en 2020.

Des durées de prêt limitées, d'avantage d'apport demandé, moins de souplesse...

- Une banque a décidé de stopper la production de crédit au-delà de 20 ans, demande désormais un apport minimum correspondant à l'ensemble des frais, elle qui pratiquait depuis de nombreuses années des prêts sans apport sur 25 ans !
- Pour les achats en VEFA ou les constructions de maisons individuelles, certaines banques pouvaient aller au-delà de la durée souhaitée avec un différé de 2 ou 3 ans (25 + 2 ans par exemple) pour tenir compte du délai de construction. Désormais, elles se limitent à la durée initiale du prêt incluant la période de différé.
- **D'autres banques refusent de prendre les dossiers d'investisseurs locatifs... ou ont modifié leur façon de calculer l'endettement en renonçant au calcul en différentiel** qui permettait d'accroître la capacité d'emprunt des investisseurs.

Le Crédit immobilier reste bien une solution d'épargne

Il est un produit très attractif compte tenu des faibles taux d'intérêts ces temps-ci. Quelque part, il est **devenu le support principal d'épargne des Français à travers l'acquisition de leur logement** y compris dans la perspective des retraites.

Dans un contexte de durcissement des conditions d'octroi de crédit, nul doute que **les courtiers** resteront, quoiqu'il arrive, des interlocuteurs de choix pour les futurs emprunteurs en 2020 avec **des conditions plus avantageuses, sur mesure, et un gain de temps**. Notre philosophie et nos valeurs répondent à vos attentes :

- la recherche d'un taux plus bas
- la recherche d'un « accompagnement dans les démarches »
- la « volonté de s'adresser à un expert » et « à un interlocuteur unique »

Ainsi, 52% des emprunteurs (entre 2017 et 2019) ont fait appel à un courtier pour obtenir une prestation de conseil et un accompagnement !

Nouvelle recrue
Cindy PICCIOLI



Cindy, qui es-tu ?

J'ai rejoint la société GA Courtage en tant que mandataire en début d'année 2020 et je suis pleine d'énergie pour cette aventure. Sinon j'ai une fille et un fils.

Quels sont tes objectifs ?

Ma priorité est de satisfaire nos clients tout en entretenant d'excellentes relations commerciales avec nos partenaires. Je compte donc sur mon réseau personnel pour parler de GA Courtage à leurs familles, amis, et collègues de travail.

Pourquoi as-tu souhaité devenir courtière en prêt immobilier ?

Cliente de GA Courtage, j'ai tout de suite apprécié ce métier qui travaille avant tout dans l'intérêt des clients.

En dehors du travail, je m'investie dans la vie associative de mon village et assure le rôle de trésorière de l'association Y'A D'LA JOIE !

Alors, il ne nous reste plus qu'à lui souhaiter la bienvenue dans notre équipe !

Suivez bien le Facebook de GA COURTAGE dans les jours qui viennent une surprise vous attend !!!